

# Apprendre derrière les barreaux

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Enseigner en prison n'a rien d'anodin. L'univers carcéral a ses codes, qu'il n'est pas évident d'appivoiser. Consacrer du temps et de l'énergie à ceux que d'aucuns considèrent comme « *le fonds du panier* » demande une bonne dose d'humanité et de confiance en soi. C'est en tout cas un choix que ne regrettent ni la directrice, ni l'enseignante qui nous ont livré leur témoignage, entre conviction que tout être humain a droit à l'éducation et envie de « *faire sa part* ».

**C**hantal CHARLES, directrice de l'école de promotion sociale Vie Féminine à Mons, organise des formations en prison depuis plus de 20 ans. « *Ce qui m'a motivée ? C'est la conviction que tout être humain a droit à l'éducation, quoi qu'il ait fait, quelle que soit sa situation* », explique-t-elle. Et c'est à l'occasion d'un appel adressé à plusieurs écoles de promotion sociale qu'elle s'est lancée. « *C'est grâce à une initiative du Fonds social européen, en lien avec REINSERT<sup>1</sup>, que nous avons reçu la dotation nécessaire pour pouvoir mettre des formations sur pied*, précise-t-elle. *Dans l'aile des femmes de la prison de Mons, il s'agit de cours d'alphabétisation. Dans l'aile des hommes, on donne des cours d'informatique et de remise à niveau en français. Il s'agit, dans tous les cas, de cours collectifs.* »

Les détenu(e)s intéressé(e)s font savoir qu'ils/elles ont envie de suivre la formation. Après plusieurs entretiens, ils/elles passent des tests d'admission permettant de juger leur niveau. C'est toujours sur base volontaire, et chaque « étudiant(e) » reçoit une petite indemnité par heure de cours, ce qui est toujours bienvenu. Des évaluations ont lieu, et des attestations de réussite d'unités de cours sont délivrées.

## Ni enquêteur, ni assistant social

Ce n'est pas donné à tout le monde d'être enseignant de manière générale, mais qui plus est, en prison. « *Il est indispensable d'avoir une solide motivation et de se sentir bien dans ses baskets pour pouvoir le faire*, insiste Ch. CHARLES. *Quand je reçois une personne qui postule pour cet emploi, il y a d'abord un entretien classique dans mon*



*bureau, puis, avant de prendre une décision, on fait une visite de la prison, pour voir comment ça se passe.* »

La personne peut ainsi observer et « ressentir » quelque peu l'univers de la prison, en étant elle-même « enfermée » et soumise aux procédures carcérales et au bon vouloir des gardiens, le temps des cours. « *Certains candidats me disent, à ce moment-là : j'ai essayé, mais franchement, je ne m'en sens pas capable, je ne me sens pas du tout à l'aise*, constate la directrice. *Je comprends parfaitement que ce ne soit pas possible pour tout le monde. Pour que cela puisse fonctionner, il importe d'être bien au clair avec ce qu'on attend de ce travail, et de rester naturel. Il ne faut pas être en représentation, ni surjouer.* »

Pénétrer dans une prison ne s'improvise pas. Une série de consignes doivent être

respectées. Pas question, par exemple, de faire entrer (ou sortir) quoi que ce soit (une clé USB pour le cours, etc.) sans avoir au préalable demandé la permission. L'Adeppi<sup>2</sup>, spécialisé dans tout ce qui est formations en prison, apporte son aide à ce propos, répond aux questions des nouveaux enseignants et les accompagne durant les premières journées de cours.

Des formations sont aussi organisées par le Fonds social européen. Une fois par an, les enseignants se retrouvent, partagent leurs outils, discutent de leurs pratiques. « *Pour que cela puisse fonctionner*, précise encore Ch. CHARLES, *il est important que l'enseignant(e) soit souple, à l'écoute et tienne compte de l'état psychologique de ses « élèves », mais il/elle doit rester dans sa fonction, car il/elle n'est ni enquêteur(-trice), ni psychologue, ni assistant(e) social(e).* » ■

## C'est mon premier diplôme !

**Claire DENIS, professeure de dessin à Saint-Luc Liège (promotion sociale) :**

« Je donne des cours de croquis, formes et couleurs, création d'intérieurs et recherche graphique dans différentes sections, depuis 26 ans. J'ai commencé à enseigner en prison il y a 4 ans. C'est notre directeur qui a souhaité mettre des cours en place avec REINSERT<sup>1</sup>, un magnifique projet. Il a demandé aux enseignant(e)s de l'école qui pourrait être intéressé(e) par l'initiative.

J'ai répondu que je souhaitais essayer. Je donne des cours à la prison de Lantin et à l'Établissement de défense sociale de Paifve (à mi-chemin entre un régime pénitentiaire classique et la vie dans un hôpital psychiatrique). Dans les deux cas, j'ai véritablement été plongée dans le bain du jour au lendemain, sans aucune formation préalable. Je ne vous cache pas que c'était tout de même un peu « hard » ! Pour pouvoir le faire, il faut avoir les pieds bien sur terre ou être un peu naïf, comme dirait mon mari.

À Lantin, je donne uniquement cours à des femmes, en préventive ou condamnées. Elles sont sept pour le moment, toutes volontaires. Elles étaient seize au départ, mais certaines se sont découragées, d'autres ont été libérées, ou interdites de cours parce qu'elles le perturbaient. En leur proposant ces formations, je leur apporte des petits moments de liberté. C'est très précieux pour elles. Elles viennent parce qu'elles ont envie d'apprendre, pour rencontrer d'autres détenues, voir leurs copines, sortir un moment de leur cellule, ou avoir quelque chose à faire valoir à leur sortie.

Cela m'apporte énormément, mais il faut aussi quelque peu se protéger, être vigilante. On a affaire à des femmes qui ont eu des parcours parfois très éprouvants. Certaines vont essayer de vous

manipuler. Je ne cherche pas leurs confidences, mais une fois la confiance établie entre nous, des détenues vont avoir envie de parler de leur vie, de leur situation, de leur tristesse, parce qu'elles espèrent une sortie ou une visite qui n'a pas lieu. D'autres préfèrent ne rien évoquer de leur passé. Il faut respecter tout cela et être à l'écoute, tout en restant à sa place.

Au début, c'était très difficile. Il faut vraiment être motivée ! Je ne savais pas, par exemple, si les gardiens me considéraient comme une détenue ou une personne extérieure. Ces cours, c'est du boulot supplémentaire pour eux. Ils doivent aller chercher les détenues, gérer les déplacements, cela prend du temps... Mais cela a aussi pour effet de calmer les prisonnières qui y participent, et cela a des répercussions positives sur la vie à la prison.

Chaque année, j'organise à l'école une exposition des travaux réalisés par les détenues. C'est très gratifiant pour elles. Cette année, l'exposition a également été l'occasion de reconstituer une cellule de prison grandeur nature, réalisée par d'anciens détenus, avec la volonté de faire entrer le public dans un univers qu'il ne connaît pas. Pour la plupart des gens, il reste très abstrait et souvent vu comme un « hôtel tout confort », alors qu'il n'en est rien.

Je ne me fixe pas de grands objectifs en donnant ces formations. On ne peut pas intéresser tout un chacun à ce qu'on fait, ni sauver le monde, mais c'est ma façon à moi de faire ma part, d'apporter une « contribution d'humanité ». La rencontre se fait au travers du dessin, mais elle passe aussi par ce que l'on est, par des échanges de personne à personne. C'est très riche ! Il y a beaucoup de respect des deux côtés. J'ai vécu un moment très émouvant quand j'ai remis à une détenue d'une cinquantaine d'années son attestation de réussite, à la fin du module. Elle s'est exclamée, les larmes aux yeux : « C'est mon premier diplôme ! » Quand vous entendez ça, vous vous dites : c'est gagné, j'ai rempli ma mission ! »



Travaux réalisés par des détenues de la prison de Lantin.

La peinture ci-dessus a été présentée

lors d'une exposition organisée à Saint-Luc Liège.

1. Projet de l'enseignement de promotion sociale cofinancé par le Fonds social européen, ayant pour objectifs de lutter contre les discriminations et les ruptures sociales et de favoriser l'insertion ou la réinsertion des détenus et des justiciables

[www.fse.eps.cfwb.be](http://www.fse.eps.cfwb.be) > PROJETS > REINSERT > Intra et Extra Muros

2. Organisme agréé d'insertion socioprofessionnelle et d'éducation permanente en prison - [www.adeppi.be](http://www.adeppi.be)